



L'INTERVENTION CONDITIONNELLE

Elle nous vient spontanément! Même pas besoin de réfléchir! On ne veut pas menacer mais il y a quand même des conditions à inculquer n'est ce pas?!

Elle peut être négative, mais elle peut aussi être positive.

Elle fonctionne... toujours chez certains, parfois chez d'autres... rarement encore.

Elle n'est pas le vilain petit canard des interventions mais, pour préserver notre belle relation avec l'enfant, il faut apprendre à l'utiliser et à la maîtriser.

On parle de l'intervention conditionnelle!

“Léo, si tu ne ranges pas le jeu que je t'ai demandé de ranger, tu ne pourras pas en avoir d'autre!”

Selon les “ Léo” que nous avons dans notre groupe (et nous en avons tous et toutes un!) nous sommes face à un enfant qui se sent menacé et qui range tout de suite. Ou encore, un enfant qui vous regarde en vous défiant et met un coup de pied dans le jeu en prenant une autre direction. Ou enfin un enfant qui ne vous regarde même pas et s'empare d'un autre jouet. On s'entend...l'approche n'a pas fonctionné. Même dans le cas du premier enfant très impressionnable: il a rangé mais sous la menace. Et la menace n'aide pas à construire une belle relation, avec qui que ce soit d'ailleurs. Elle instaure une relation de force qui empêche le développement de la confiance et rend difficile les apprentissages.

Essayons donc d'oublier l'intervention conditionnelle négative et regardons plutôt comment, en la transformant de manière positive, elle peut s'avérer efficace.

On se prépare pour commencer:

- On se veut positive
- On s'implique
- On cherche la motivation de l'enfant. Que pourrait-on invoquer à l'enfant qui le motivera à faire ce qu'on lui demande?
- On pose notre question avec un ton bienveillant et complice

“ Léo si tu prends le soin de ranger le jeu pour qu’on puisse le retrouver la prochaine fois, cela va me faire plaisir de t’en offrir un autre que tu aimes comme *Le petit train des phrases* si tu veux?”

Dans certaines situations où l'enfant n'est pas motivé, on peut lui proposer de l'aider, de lui chanter une chanson en l'aidant, de raconter l'histoire du petit garçon qui avait ranger sa grand-mère dans le placard etc. etc.

Comme vous pouvez le réaliser, à contrario de l'intervention conditionnelle négative, l'intervention conditionnelle positive, ouvre l'intérêt et la communication avec l'enfant. Elle permet une relation complice et de confiance entre l'enfant et l'éduc.

Si l'exemple donné n'implique seulement, l'intervention conditionnelle positive se gère en groupe. Elle demande de bien connaître les enfants et d'être attentive à leurs réactions, à leurs motivations. Elle demande de devoir plusieurs propositions au groupe d'en le but d'en satisfaire plusieurs. L'éducatrice peut aussi solliciter les enfants et leur demander de trouver quel est le jeu préféré de leurs amis qu'on pourra sortir après avoir ranger celui que l'on vient de finir.

Comme mentionné dans le volet sur l'intervention directive, toute intervention peut se transformer, grandir et mûrir. Posez-vous des questions sur vos interventions. Essayez de rajouter toujours plus de positif dans vos recettes quotidiennes.

L'essentiel n'est pas de se juger mais de s'améliorer.

S'il y a des questions pour lesquelles vous ne trouvez pas de réponse ou des situations pour lesquelles vous ne trouvez pas de solution...n'hésitez pas à me consulter. Je me ferai un plaisir de vous aider à trouver les bonnes ressources!

Au plaisir de vous retrouver!